



LE MOT DU MAIRE

HOMMAGE À JEAN-MICHEL COTTIN

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Michel COTTIN qui nous a quittés le 14 juillet dernier.

Jean-Michel avait été élu conseiller municipal en 1989, puis fut mon adjoint de 2008 à mars 2020. Il était en charge de l'animation et des réceptions.

Il fut un compagnon de route exemplaire, très attaché à notre village, faisant preuve de fidélité, de sérieux, d'initiative et de créativité.

Ses collègues et le personnel ont pu apprécier sa gentillesse et sa disponibilité lorsqu'il était sollicité. Ces qualités lui ont permis de constituer une équipe dédiée à l'animation de la commune, composée de conseillers(es) et de nombreux bénévoles qui lui faisaient confiance.

Je peux témoigner de son courage et de sa lucidité durant la maladie qui l'a emporté, continuant malgré tout de s'intéresser à tout ce qui se passait dans le village et plus particulièrement au fonctionnement de son ancienne équipe .

Comme Hubert BARTELOUS, décédé le 15/12/2019, qui fut mon premier adjoint pendant 25 ans, Jean-Michel nous manquera mais son souvenir perdurera.

A Geneviève, son épouse, à ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants, je renouvelle, au nom du conseil municipal, mes sincères condoléances, en leur assurant de toute notre amitié dans cette difficile épreuve de deuil.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est, comme chaque année, plutôt bien passée, dans le respect des règles sanitaires, malgré les incertitudes liées au nombre d'enfants issus des nouveaux logements du quartier de la gare.

Cependant, cette année encore, nous déplorons l'attitude de certains parents qui ne pensent pas à inscrire leur enfant à la cantine ! Ils ne semblent pas comprendre que les repas n'arrivent pas à la cantine par magie mais que nous devons préciser à notre fournisseur, la veille avant 10h, le nombre de repas à livrer. Heureusement, que nous avons commandé des repas supplémentaires sinon il aurait fallu restreindre tout le monde pour partager ce qui avait été commandé.

Ce problème, nous le rencontrons régulièrement, évidemment à moindre échelle, lorsque des parents ne nous avertissent pas, au bon moment, que leur enfant déjeunera à la cantine.

Je remercie par avance ces parents de bien vouloir prendre conscience des difficultés occasionnées pour la gestion de ce service, lorsqu'il y a ces oublis qui impactent tout l'ensemble.

A ce jour, il y a 80 enfants en maternelle et 140 enfants en élémentaire. L'académie voulait fermer une classe de maternelle malgré nos remarques, mais cette décision a été annulée suite aux informations d'inscriptions.

Ces chiffres ne sont que provisoires puisque l'arrivée des nouveaux habitants est loin d'être terminée.

CANTINE SCOLAIRE

L'extension de la cantine, dont les travaux sont terminés, s'avère bien utile. Cela permet aux enfants de déjeuner dans le calme. C'est un confort pour tous.

MÉDIATHÈQUE

L'ouverture de la nouvelle médiathèque, après la transformation des locaux de l'ancienne poste, est maintenant une réalité.

Lise, la bibliothécaire, et tous les bénévoles qui l'aident dans sa tâche vous attendent, anciens lecteurs et lectrices, avec l'espoir de voir venir de nombreux nouveaux adhérents. Nous sommes fiers et satisfaits de cette réalisation qui permet aussi une ouverture sur l'école élémentaire, compte tenu de sa proximité.

Les horaires ont été réaménagés afin que les enfants puissent s'y rendre à la sortie de l'école.

Chacun l'aura compris : un des buts est d'attirer le plus possible les jeunes vers la lecture. Par ailleurs, l'organisation a été modifiée afin de pouvoir accueillir toutes les personnes ayant besoin d'une aide numérique (discrétion assurée).

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Une autre fierté est la réalisation d'un mini-stade en gazon synthétique, situé à proximité du grand terrain et à côté du terrain de basket et volley : ce nouveau terrain est à disposition des jeunes de la commune et de l'ESB (il leur sera réservé des créneaux pour leurs entraînements).

Cette réalisation sera suivie, dès que possible financièrement, de la réfection du terrain de basket et de la création d'un plateau sportif.

Notre satisfaction est grande de voir de nombreux jeunes occuper ce terrain mais deux problèmes apparaissent :

- Le premier est que nous devons ramasser continuellement de nombreuses canettes et bouteilles d'eau, jetées sur le terrain malgré la présence de poubelles à proximité.

Je compte sur les parents de tous les ados pour leur rappeler notamment que leurs déchets doivent être jetés dans les poubelles et non sur le terrain ou dans l'environnement immédiat et aussi que le respect, par rapport à cet équipement dont le coût avoisine les 250 000 euros HT, doit être total.

-Le deuxième est que des jeunes ont fait la publicité du terrain à l'extérieur de la commune en invitant d'autres jeunes des communes avoisinantes. Ceux-ci viennent effectivement très nombreux avec le risque de monopoliser le terrain au détriment des jeunes de Boissy.

Par ailleurs, j'invite tous les utilisateurs à lire les panneaux qui indiquent les interdictions, notamment l'obligation d'avoir des chaussures de sport sans crampons sous peine de détériorer le terrain.

Autre détérioration significative : celles provoquées par des jeunes en vélo.

Prochainement, un panneau sera installé pour rappeler en clair les devoirs de chacun.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Très prochainement, la vitesse autorisée sur les axes principaux (rue de la République, rue Pasteur et rue Victor Hugo) sera limitée à 30 km/heure, compte tenu de la vitesse excessive de certains automobilistes sur ces axes.

LOTISSEMENT DE LA GARE

Ce lotissement appelé « Domaine de la Viosne » comprend 69 logements au total dont 32 logements sociaux gérés par CDC habitat (14 appartements et 18 maisons individuelles) et 37 logements en accession à la propriété. (18 maisons individuelles et 19 appartements) Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants dont les arrivées s'échelonnent depuis le mois de juillet.

GENS DU VOYAGE

Ces derniers mois, nous avons dû faire face à des installations illégales, nombreuses, de gens du voyage. C'est un problème récurrent de niveau national. Le Maire ne peut décider ce qu'il veut et doit se conformer aux lois et règlements, ce qui n'est pas toujours évident face à une population qui n'hésite pas à entrer dans les propriétés par tous les moyens.

Il faut préciser, qu'après intervention d'un huissier puis d'un avocat pour porter l'affaire devant le tribunal dont l'arrêt d'expulsion intervient généralement rapidement, il revient au préfet de faire intervenir, ou pas, les forces de l'ordre.

Pour éviter de nouveaux désordres, nous avons déposé des blocs de béton dans les endroits les plus « fragiles » en attendant un aménagement plus conforme à notre environnement.

SÉCURITÉ

A la suite du mot du Maire, Jérémie Caron, notre conseiller municipal délégué, en charge d'une étude sur ce sujet, spécialiste des questions de sécurité, a réalisé un texte d'information pour rappeler certaines évidences.

Au moment où beaucoup réclament l'installation de caméras un peu partout dans le village, il faut raison garder et arrêter de penser que la pose de caméras est la solution à tout. Nous réfléchissons avec Jérémie Caron à une solution adaptée à notre village. L'exigence d'un matériel de qualité fait qu'il s'agit d'un investissement important.

Bonne rentrée à tous, restez prudents, vous et vos familles, face au COVID qui n'en finit pas et auquel nous devons nous adapter pour continuer à vivre dans les meilleures conditions possibles.

Bonne lecture à toutes et tous
Très cordialement
Michel GUIARD

INFORMATION SÉCURITÉ

La sécurité, une affaire de tous !

La protection contre les cambriolages n'a pas pour effet de supprimer complètement le risque d'être victime d'un vol par effraction, mais de minimiser ce risque. Différentes mesures contribueront à renforcer la chaîne de protection en diminuant les probabilités de vol.

Quelques mesures simples à mettre en pratique :

- Ne laissez pas en évidence des objets précieux visibles depuis le portail ou les fenêtres
- Signalez votre absence prolongée à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Nous vous rappelons les numéros utiles :

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : Composez le 17 ou la gendarmerie de Marines au 01 30 39 70 27

- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

INFORMATION IMPORTANTE

La SNCF prévoit des travaux d'entretien sur les passages à niveau N°7 et 8. Ils seront donc fermés :

- pour le PN8 (D92 - rue Victor Hugo) : entre le lundi 27 septembre 2021 à 22H00 et le mercredi 29 septembre 6h00. Sur cette période, le passage des véhicules ainsi que des piétons sera totalement impossible, de jour comme de nuit.

- pour le PN7 (D22 - rue de la République) : entre le mardi 5 octobre 2021 à 22H00 et le jeudi 7 octobre à 6h00. Sur cette période, le passage des véhicules ainsi que des piétons sera totalement impossible de nuit.

Une déviation sera mise en place pour chaque fermeture.

